

14B8M

B6102

29 MAI 2019

PAMalpha
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 736 000 €
Siège social : 16, rue des Sarcelles – ZA de la Vogelau
67300 SCHILTIGHEIM
RCS STRASBOURG B 513 415 646
SIRET 513 415 646 00027 APE 7022Z

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 SEPTEMBRE 2018**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7 711,36 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	7 711,36 euros
Report à nouveau	<u>90,53 euros</u>
Totaux	7 801,89 euros

Affectation du résultat

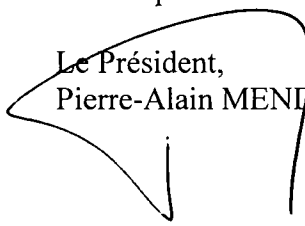
Au compte « Autres réserves », soit	7 000,00 euros
Au compte « Report à nouveau », soit	<u>801,89 euros</u>
Totaux	7 801,89 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune somme n'a été distribuée aux titres de dividendes, au cours des trois derniers exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,
Pierre-Alain MENDLER



PAMalpha SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 736 000 Euros

Siège social : 16, rue des Sarcelles
ZA de la Vogelau – Schiltigheim

67300 SCHILTIGHEIM

RCS Strasbourg B 513 415 646
SIR 513 415 646 00027 APE 7022Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 mars 2018

Société anonyme au capital de 100.000 €

30, quai du Brulig - 67200 STRASBOURG - Tél. 03 88 30 55 77 - Fax 03 88 29 13 40 - E-mail : fidéc-strasbourg@wanadoo.fr
N° TVA Intracommunautaire FR 46 728 503 541 - R.C.S. Strasbourg B 728 503 541 (72 B 354) SIR: 728 503 541 00019 APE: 6920Z - C.C.P. Strasbourg 1546 44 B

PAMalpha SASU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2018

A l'assemblée générale de la société PAMalpha SASU,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 29 septembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PAMalpha SASU relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de son audit.

En outre :

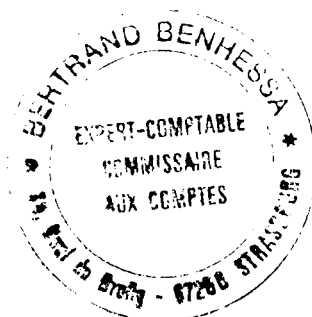
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles -ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

PAMalpha SASU

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou on d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 12 septembre 2018

Le Commissaire aux comptes



FIDUCIAIRE DE L'ECONOMIE
FIDDEC SA
Société d'audit et de commissariat aux comptes
30, Quai de l'Éclair 67200 STRASBOURG
Tél : 03 80 89 50 00 Fax : 03 80 89 50 01
Email : fiduc@strasbourg@wanadoo.fr

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 393,36	1 313,33	80,03	0,01		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	11 274,71	3 389,63	7 885,08	0,54		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	580 690,00		580 690,00	39,93	563 690,00	38,66
Créances rattachées à des participations	600,12		600,12	0,04	600,12	0,04
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	593 958,19	4 702,96	589 255,23	40,52	564 290,12	38,70
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					5 000,00	0,34
Clients et comptes rattachés	64 800,00		64 800,00	4,46	168 115,00	11,53
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	2 547,00		2 547,00	0,18		
. Etat, impôts sur les bénéfices					6 609,00	0,45
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 580,39		6 580,39	0,45	6 381,64	0,44
. Autres	551 374,82		551 374,82	37,91	644 551,92	44,20
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	235 393,83		235 393,83	16,19	62 234,14	4,27
Charges constatées d'avance	4 416,36		4 416,36	0,30	1 003,67	0,07
TOTAL (II)	865 112,40		865 112,40	59,48	893 895,37	61,30
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 459 070,59	4 702,96	1 454 367,63	100,00	1 458 185,49	100,00

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/03/2018		31/03/2017	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 736 000,00)	736 000,00	50,61	736 000,00	50,47
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	73 600,00	5,06	43 600,00	2,99
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	305 200,00	20,99	254 200,00	17,43
Report à nouveau	90,53	0,01	277,65	0,02
Résultat de l'exercice	7 711,36	0,53	80 812,88	5,54
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 122 601,89	77,19	1 114 890,53	76,46
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	41 836,01	2,88	14 785,07	1,01
. Découverts, concours bancaires	328,63	0,02	534,67	0,04
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	200 836,27	13,81	233 812,34	16,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	37 093,44	2,55	36 351,36	2,49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 203,06	0,15	1 938,47	0,13
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel			3 008,00	0,21
. Organismes sociaux	12 252,06	0,84	23 747,55	1,63
. Etat, impôts sur les bénéfices	18 181,00	1,25		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 735,00	1,08	26 770,00	1,84
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	777,00	0,05	304,00	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 523,27	0,17	2 043,50	0,14
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	331 765,74	22,81	343 294,96	23,54
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 454 367,63	100,00	1 458 185,49	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	373 862,39		373 862,39	100,00	306 244,60	100,00	67 618	22,08	
Chiffres d'Affaires Nets	373 862,39		373 862,39	100,00	306 244,60	100,00	67 618	22,08	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 120,00	0,83	3 120,00	1,02		0,00	
Autres produits			2,40	0,00	1,20	0,00	1	100,00	
Total des produits d'exploitation (I)			376 984,79	100,84	309 365,80	101,02	67 619	21,86	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			65 713,19	17,58	16 627,84	5,43	49 086	295,22	
Impôts, taxes et versements assimilés			7 030,05	1,88	2 768,72	0,90	4 262	153,97	
Salaires et traitements			118 333,88	31,65	147 435,58	48,14	-29 102	-19,73	
Charges sociales			45 089,39	12,06	60 434,23	19,73	-15 345	-25,38	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 502,96	0,94			3 502	N/S	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			927,52	0,25	2,29	0,00	925	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			240 596,99	64,35	227 268,66	74,21	13 328	5,86	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			136 387,80	36,48	82 097,14	26,81	54 290	66,13	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			101 516,74	27,15			101 516	N/S	
Produits financiers de participations			7 587,98	2,03	5 393,25	1,76	2 194	40,68	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			7 587,98	2,03	5 393,25	1,76	2 194	40,68	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			4 082,68	1,09	5 970,51	1,95	-1 888	-31,61	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			4 082,68	1,09	5 970,51	1,95	-1 888	-31,61	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			3 505,30	0,94	-577,26	-0,18	4 082	707,45	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			38 376,36	10,26	81 519,88	26,62	-43 143	-52,91	

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			11 328,00	3,70	-11 328	-100,00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 000,00	0,27			1 000	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)	1 000,00	0,27	11 328,00	3,70	-10 328	-91,16	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	148,00	0,04			148	N/S	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 000,00	0,27			1 000	N/S	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 148,00	0,31			1 148	N/S	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-148,00	-0,03	11 328,00	3,70	-11 476	-101,30	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	30 517,00	8,16	12 035,00	3,93	18 482	153,57	
Total des Produits (I+III+V+VII)	385 572,77	103,13	326 087,05	106,48	59 485	18,24	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	377 861,41	101,07	245 274,17	80,09	132 587	54,06	
RÉSULTAT NET	7 711,36	2,06	80 812,88	26,39	-73 101	-90,45	
			<i>Bénéfice</i>				
			<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 454 367,63 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 711,36 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), des règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
 - immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes ;
- Titres de participation : les participations sont valorisées à leur coût historique et subissent une dépréciation le cas échéant en fonction de la valeur de l'entreprise concernée.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le montant du crédit d'impôt CICE comptabilisé dans les comptes annuels s'élève à 3 367 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement,
- de formation et de recrutement,
- de prospection de nouveaux marchés,
- de transition écologique et énergétique,
- et de reconstitution de son fonds de roulement.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 593 958 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 200	193		1 393
Immobilisations corporelles		11 275		11 275
Immobilisations financières	564 290	18 000	1 000	581 290
TOTAL	565 490	29 468	1 000	593 958

Amortissements et provisions d'actif = 4 703 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 200	113		1 313
Immobilisations corporelles		3 390		3 390
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 200	3 503		4 703

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 393	1 313	80	1 an
Installations générales agencements aménagements	1 230	65	1 165	10 ans
Matériel de bureau & informatique	10 045	3 324	6 721	de 1 à 3 ans
TOTAL	12 668	4 702	7 966	

Etat des créances = 630 319 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	600		600
Actif circulant & charges d'avance	629 719	629 719	
TOTAL	630 319	629 719	600

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 127 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 127
Disponibilités	
TOTAL	5 127

Charges constatées d'avance = 4 416 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 736 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	7360,00	736 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	7360,00	736 000

Etat des dettes = 294 672 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	42 165	16 940	25 225	
Dettes financières diverses	200 836	0	200 836	
Fournisseurs	2 203	2 203		
Dettes fiscales & sociales	46 945	46 945		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 523	2 523		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	294 672	68 611	226 061	

Charges à payer par postes du bilan = 6 764 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	374
Emp. & dettes financières div.	2 494
Fournisseurs	285
Dettes fiscales & sociales	1 088
Autres dettes	2 523
TOTAL	6 764

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS***Engagements donnés = 53 133 E*

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	53 133
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
<i>TOTAL</i>	<i>53 133</i>

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 127 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produits à recevoir (4487000000)	4 497
Débiteurs divers produits à recevoir (4687000000)	630
TOTAL	5 127

Charges constatées d'avance = 4 416 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avances (4860000000)	4 416
TOTAL	4 416

Charges à payer = 6 764 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunts (1688400000)	45
Banques intérêts courus (5186000000)	329
TOTAL	374

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés intérêts courus (4558000000)	2 494
TOTAL	2 494

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (4081000000)	285
TOTAL	285

Dettes fiscales et sociales	Montant
Taxe apprentissage (4386020000)	123
Formation professionnelle continue (4386030000)	188
Etat autres charges à payer (4486000000)	777
TOTAL	1 088

Autres dettes	Montant
Créditeurs divers charges à payer (4686000000)	2 523
TOTAL	2 523

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
STAM ACOUSTIQUE	50 000	207 967	100	500 000	500 000	100 373		2 739 562	89 726	
SCI PAMBETA	1 000	67 665	99	990	990	234 274		69 770	17 367	
MODUL'EST	20 000		90	18 000	18 000	18 000		ND	ND	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI 2 MEN	1 000	ND	50	500	500			ND	ND	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										